

d'hui devant vous toute vanité d'artiste, et je viens traiter en homme d'affaires une question d'affaires. Soyez donc indulgents pour votre rapporteur. Un grand orateur, — qui ne parlait pas toujours français, mais qui parlait bien mieux que français! — Gambetta employa un jour à la Chambre, au cours d'une improvisation, un terme impropre et bizarre. Les sourires de ses auditeurs l'en avertirent. Il s'arrêta, et avec un haussement d'épaules familier, permis à celui qui d'un bond touchait aux plus hauts sommets de l'éloquence : « Que vous avez donc tort de peser mes mots ! Quand je parle, c'est seulement pour être compris ! » J'invoque, très modestement, cet exemple : je parle pour être compris, je parle pour vous éclairer, je parle pour combattre, dans la mesure de mes forces, un projet désastreux ; je parle pour joindre mes efforts aux efforts de tous ceux qui luttent contre l'exécution des canaux dérivés du Rhône.

Les canaux dérivés du Rhône !

Voilà un titre, un assemblage de sons, dont l'oreille est fatiguée outre mesure.

C'est qu'en effet la question des canaux dérivés date de loin. Elle ne remonte pas au déluge, parce que en ce temps-là sans doute, on se préoccupait moins d'irrigation que d'écoulement. Mais je crois bien qu'elle remonterait aux Grecs et aux Romains.

Je me contenterai, Messieurs, de l'étudier de nos jours : l'histoire en sera déjà assez longue.

Et d'abord définissons :

Qu'entend-on par ces paroles : « *les canaux dérivés du Rhône* » ?

On entend par ces paroles : un ou plusieurs canaux, —